

PARISOT '80

BULETIN MUNICIPAL de la Commune de PARISOT 81

MAIRIE DE PARISOT

81310 LISLE-SUR-TARN

NOTRE BILAN ... ET DES PROJETS

Le Conseil Municipal de PARISOT a été élu pour six ans le 13 mars 1977. Il est donc parvenu à la moitié de son mandat et peut, après trois ans d'activité au service de la commune, dresser le bilan de ses réalisations et envisager les grandes lignes d'un programme d'actions futures.

Nous vous faisons part de nos projets dans la « Profession de foi » qui vous a été adressée à la veille des élections municipales.

Avons-nous tenu nos promesses ? Voici un bilan qui vous permettra de juger.

LE RESEAU D'EGOUTS a été mis en place en même temps que l'adduction d'eau. L'assainissement intéresse pour l'instant toutes les habitations constituant l'agglomération du village, c'est-à-dire celles qui rejettent la plus forte concentration d'eaux usées.

LECOLE PUBLIQUE a été agrandie par la création d'une troisième classe rendue indispensable par l'accroissement des effectifs des enfants d'âge scolaire. La Municipalité et les parents d'élèves ont dû, pour obtenir ce résultat, multiplier les démarches, les interventions, les pressions, mais ces efforts ont été payants et notre commune possède désormais une école où, comme nous le disions : « les enfants de PARISOT ont, comme ceux des villes, toutes les chances de mieux réussir dans la vie ».

La cour de l'école a été délimitée par des barrières amovibles qui mettent les enfants à l'abri des accidents en interdisant la circulation des véhicules sur le terrain réservé aux récréations.

LA CANTINE SCOLAIRE a été renouée et modernisée. Mieux éclairée, mieux chauffée, mieux isolée, plus accueillante et plus confortable, elle a vu ses conditions de sécurité nettement renforcées par l'installation d'une vaste porte facilitant l'accès et, s'il y avait lieu, l'évacuation rapide.

LA VOIRIE a été constamment maintenue en bon état par de fréquents travaux de réfection et d'entretien. Et cela mal-

EN AOUT PROCHAIN

Le Conseil Municipal a commencé la préparation du repas-grillade et a déjà retenu la date du Samedi 9 Août à 19 h 30.

Dans quelques semaines des affiches préciseront les détails de l'organisation qui, nous n'en doutons pas, remportera au moins le même succès que les précédentes

gré un réseau de chemins vicinaux particulièrement important étant donné l'étendue et la configuration de notre commune. Nous ne citerons que quelques-uns des chemins ainsi rénovés : chemin d'En Reynès, de La Rive, du Cimetière, de Salmé, d'Albi...

Natons également les travaux d'aménagement de la place publique et de ses principaux accès, ce qui a donné un aspect nouveau et agréable au centre du village.

Par ailleurs l'achat du terrain appartenant à l'ancienne distillerie a permis la suppression du hangar métallique et a ainsi débarrassé notre place de cette construction rouillée qui l'enlaidissait.

Le Conseil Municipal peut dire sans fausse modestie qu'il a tenu ses promesses et cela seul prouverait que le bilan de sa gestion pendant trois années est nettement positif.

Mais ce n'est pas tout.

LE BULETIN MUNICIPAL que vous lisez a été, nous le croyons, une initiative favorablement accueillie par la grande majorité de nos concitoyens. Il vous a apporté à domicile les comptes-rendus du Conseil Municipal dont les réunions sont publiques et ouvertes à tous. Et ceux ou celles qui y ont parfois assisté peuvent témoigner de l'efficacité des discussions qui interviennent au cours de chaque séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni 23 fois de Mars 1977 à fin Mai 1980, soit une moyenne voisine de deux séances par trimestre.

Notons simplement au passage que 12 conseillers sur 13 sont des agriculteurs ou travaillaient pour l'agriculture et, qu'en été surtout, après une journée « bien remplie », trois ou quatre heures de discussion au sujet de crédits, de budgets, de subventions, de devis etc... imposent un effort supplémentaire que tous acceptent très volontiers.

NOS AUTRES REALISATIONS ne sauraient évidemment, être toutes citées. Nous en rappellerons simplement quelques-unes :

- une cabine téléphonique a été mise en service dans le village,
- la municipalité suit activement les travaux des syndicats d'irrigation, d'électrification, d'adduction d'eau,
- deux campagnes de dératisation générale sont assurées chaque année ;
- un gouter (avec loto gratuit cette année) a été offert aux Anciens de PARISOT,
- par un repas amical annuel, méchoui

ou grillades, la Municipalité s'efforce de resserrer les liens de sympathie entre tous les habitants du village sans exception,

— des réceptions ouvertes à tous ont été organisées à diverses occasions : Médaille d'Honneur de la Famille Française, Médaille d'Honneur Départementale et Communale, Mérite Agricole, Diplôme d'Ancien Combattant, de Donneur de Sang...

— des représentants de la Municipalité siègent avec l'objectivité la plus totale et le plus grand désir de coopération aux bureaux des principales associations : Comité des Fêtes, Aides Familiales, Chasse etc...

DES PROJETS

Ils pourraient se résumer dans les quelques mots qui ont été la règle de conduite du Conseil Municipal depuis mars 1977 : « Agir pour SERVIR et ANIMER notre chère Commune ».

Tout en poursuivant nos efforts dans le domaine de la gestion habituelle d'une commune : école, bâtiments, voirie... nous maintiendrons nos initiatives destinées à renforcer les contacts et la compréhension entre tous les habitants de PARISOT : repas municipal, gouter des Anciens, fêtes diverses...

Nous nous efforcerons surtout de parvenir à des réalisations d'intérêt gé-

LA KERMESE DE NOTRE ECOLE

Lorsque ce Bulletin paraîtra, des affiches vous auront donné le programme détaillé de la fête de l'Ecole qui a lieu cette année le Samedi 21 et le Dimanche 22 juin.

Pendant plusieurs semaines tous nos écoliers, grands et petits ont préparé avec application les variétés du Samedi soir. La fraîcheur spontanée de leur interprétation nous garantit trois heures de spectacle plein de charme et de bonne humeur.

Le Dimanche verra la Kermesse se dérouler sur la place publique avec les stands et jeux habituels : pêche à la truite, vente de fleurs, loterie, lapinodrome... et un sensationnel concours de Pétaque.

Retenez donc votre soirée de Samedi et la journée de Dimanche prochains. Vous ne serez pas déçus : nos écoliers vous le promettent... et comptent sur votre présence.

AU CONSEIL MUNICIPAL

néral qui ont été ajournées ou retardées pour diverses raisons : manque de cré-dits, lenteurs administratives, difficultés bureaucratiques, et aussi, il faut le dire, manque d'empressement des personnes intéressées par certains de nos projets.

Nous pensons en particulier à l'échan-gé amiable des terres qui a fait l'objet d'une réunion d'information à laquelle de nombreux agriculteurs ont assisté le 24 février dernier et qui ne devrait pas rester à l'état de simple projet, mais aboutir dans les prochains mois à des résultats positifs et, surtout, avantageux pour beaucoup d'agriculteurs dont l'ex-ploitation est excessivement morcelée.

Nous pensons également à notre ini-tiative de grouper les commandes de panneaux de signalisation des fermes afin d'obtenir une réduction des frais à engager et une uniformité dans les mo-dèles de ces panneaux. Alors que no-tre offre pouvait intéresser de nombreux exploitants, moins d'une dizaine se sont fait inscrire, ce qui rendait impossible l'obtention d'un prix préférentiel.

Voilà ce que nous avons fait et ce que nous pensons faire.

Dans le premier bulletin municipal de Juin 1977 nous disions à tous nos conci-toyens : « Nous vous rendrons compte régulièrement de nos initiatives, de nos travaux, de nos difficultés, de nos pro-lets. Nous le ferons sans parti pris et avec une totale objectivité ».

Nous avons tenu les promesses fai-tes il y a trois ans. Nous espérons avoir répondu à la confiance que vous nous avez témoignée et nous nous effor-rons de nous en montrer dignes pendant les trois années à venir.

Le Conseil Municipal

LE SPORT A L'ÉCOLE

Cette rubrique sportive a été entière-ment rédigée par les élèves de notre école. Nous reproduisons sans aucune retouche les articles qu'ils nous ont adressés en les remerciant très vive-ment pour leur collaboration.

Depuis trois semaines qu'on en par-lait, le 1er Mai est enfin arrivé ! Et nous voici sur le Champ de Mars de SAVER-DUN en Ariège.

Notre manager se renseigne au secré-tariat du tournoi, perché sur un podium bachelé. Nous jouerons sur le terrain n° 22. Nos adversaires n'ont qu'à bien se tenir !

Nous revêtons notre élégante tenue : short jaune bordé de vert et de rose, maillot gris vert à numéro jaune, et nous nous échauffons autour des panneaux de basket en tirant au panier.

D'un coup de sifflet, l'arbitre ordonne à notre équipe et à nos adversaires de

17 JANVIER 1980

Gûter des « Anciens » : — Le Con-seil Municipal met au point l'organisa-tion de ce goûter qui aura lieu le 27 Jan-vier 1980, salle de la cantine scolaire.

Cimetière : — L'agrandissement du ci-metière est devenu indispensable, plu-sieurs demandes de concession ne pou-vont être actuellement satisfaites. M. le Maire reçoit mandat de réaliser un em-prunt après actualisation du devis établi il y a quelques années.

Estrade : — La Municipalité s'asso-ciera pour 1/3 aux frais de la confection entreprise par la Coopérative Scolaire et le Comité des Fêtes, d'une estrade pou-vant être mise ensuite à la disposition des autres associations.

Réfectoire : — Le Conseil Municipal décide que la salle du réfectoire de la Cantine Scolaire ne sera mise à la dis-position des associations ou groupes de jeunes qu'avec la garantie d'une cor-recte remise en état de la salle après usage, tout bruit exagéré susceptible de troubler la tranquillité des voisins de-vant être évité par les utilisateurs.

Personnel Municipal : — Les employés communaux rémunérés au forfait béné-ficieront d'une majoration de salaire de 10 % à compter du 1er Janvier 1980.

Fonds Scolaires : — La somme de 1.376,11 Frs. allouée à la commune au titre des fonds scolaires, sera affectée à l'achat et à l'entretien du mobilier et matériel scolaire pour la 3e classe.

Chambre d'Agriculture : — Le Conseil Municipal est favorable à l'organisation d'une réunion au cours de laquelle un représentant de la Chambre d'Agricultu-re ferait un exposé sur les avantages

prendre place. Deuxième coup de sifflet : le match commence.

Nos rivaux n'ont pas l'air très forts, mais nous sommes crispés, contractés et énervés. Nous tirons sans cesse, mais aucun but n'est marqué ? Notre ma-dresse nous conduit à une première dé-faite injuste d'un seul point.

Les deux matches qui suivent se dé-roulent de la même façon... Trois défail-tes d'un seul point !

Nous ne méritons pas cela, car nous nous étions entraînés durement et sé-rieusement depuis un mois. Quelle dé-ception !

RESULTATS SPORTIFS

LE BASKET A SIE CECILE D'AVES

L'équipe des Grands a perdu en 1/4 de finale. L'équipe des Moyens a été éli-minée par BRENS en poule. Les équipes engagées en Petits ont été qualifiées pour les 1/4 de finale. Nous avons gagné contre BRENS, puis nous avons per-du la demi-finale contre LABASTIDE-de-LEVIS.

LE RUGBY

Nous avons engagé deux équipes de rugby au Tournoi de RIVIERES. Elles se sont classées 3e et 4e sur huit équipes concurrentes.

L'ENDURANCE

Nous avons réussi à courir entre 1 km et 1 km 900 en 10 minutes, 4 fois par semaine au mois de mars.

que présentent les échanges amiables de parcelles entre particuliers.

22 FEVRIER 1980

Chemin d'Albi : Une subvention de 30.900 Francs a été accordée à la com-mune par le Conseil Général du Tarn.

Le Conseil Municipal décide de con-tracter un emprunt de 70.000 Francs au-près du Crédit Agricole et donne mandat à Monsieur le Maire d'accomplir les for-malités.

Chambre des Métiers : Deux délégués, chef d'entreprise doivent être désignés pour la commission communale chargée de la mise au point de la liste électorale de la Chambre des Métiers. Le Conseil propose la nomination de Mme Rose PECH et de M. Michel VIGROUX.

Services de l'Équipement : Le Conseil Municipal prend acte des nouvelles con-ditions de rémunération des fonction-naires de l'Équipement apportant leur concours technique aux travaux commu-naux et décide de régler sur la base de 2.50 F. par habitant le forfait à régler à cette administration en 1980.

Vacations du Garde Champêtre : Le montant de la vacation due au Garde Champêtre pour ses interventions dans l'exercice de ses fonctions étant de-meuré inchangé depuis 1963, le Conseil le fixe à l'unanimité à la somme de 25,00 Francs.

14 MARS 1980

Budget primitif : Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le projet de bud-get primitif pour l'exercice 1980. Ce bud-get s'équilibre en recettes et en dépenses à une somme totale de 612.851,79 Francs dont 431.198,93 F en Section de fonctio-nement et 181.652,86 Francs en Section d'investissement.

F.E.O.G.A. : Une aide financière de cet organisme sera sollicitée pour la réali-sation des travaux de réfection de la voirie rurale qui figureront au program-me de 1981.

Arrachage d'hybrides : Le Conseil Mu-nicipal estime que la décision de la C.E.E. fixant au 31 Décembre 1979 l'ar-rachage de variétés d'hybrides autorisés temporairement, porte un grave préju-dice aux viticulteurs.

Il demande que des mesures soient pri-ses pour le maintien de ces plans ou que des aides soient mises en place pour permettre leur remplacement.

Fête des Vins de Gaillac : Comme l'année dernière, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50 Francs au Comité Interprofessionnel des Vins de Gaillac pour la manifestation qu'il organise en Août 1980 en faveur des Vins de Gaillac.

CADASTRE

Il est porté à la connaissance du pu-blic que M. CHRISTOPHE GERARD qui participe à des travaux cadastraux dans la commune de PARISOT, est au-torisé, dans l'exercice de cette activité, à pénétrer dans les propriétés publiques et privées à l'exclusion des maisons d'ha-bitation.

Le Maire invite ses administrés à fa-ciliter, dans toute la mesure du possible, le travail de ce géomètre.

Chez les Anciens Combattants

L'excursion traditionnelle eut lieu cet-te année le 14 mai et vers Sète avec, au passage, visite de la Cité de Carcasson-ne, et retour par Bouzigues et visite des parcs à huîtres de l'Étang de Thou.

Une cinquantaine de personnes de Parisot et des environs profitèrent de cette excursion très agréable et parti-culièrement intéressante.

NOTRE FÊTE LOCALE 1980

3

SAMEDI

Des forails, plus nombreux que d'habitude s'étaient installés sur la place publique et entouraient le vaste parquet couvert où l'orchestre d'Eric EDYSSON inaugura, en soirée la série des bals de nos fêtes de Pentecôte 1980.

Cette première soirée avait attiré une foule nombreuse qui profita agréablement jusqu'à une heure avancée de la nuit des plaisirs du bal et des attractions foraines.

Ce n'est que longtemps après la clôture de la soirée que des jeunes gens de villages voisins « s'expliquèrent » sur la route au grand dommage de la voirie de l'un d'eux.

DIMANCHE

Dès 11 h, notre village fut animé par la Clique Fantare de Giroussens qui conduisit au monument aux morts des deux guerres un très imposant cortège où les enfants de l'école précédèrent la Municipalité, les Anciens Combattants et la foule de nos concitoyens plus nombreux encore que l'année dernière. L'appel aux morts auquel procéda M. René RAYSSAC, fut un instant émouvant qui rappela qu'en 1914/1918, sur 153 mobilisés, 40 d'entre eux firent le sacrifice de leur vie alors que 4 enfants de PARRISOT tombèrent sur le champ de bataille en 1939/1945.

Avant et après la dislocation du cortège, devant la Mairie, la Clique Fan-

Bienvenue !

Nous avons été heureux d'accueillir plusieurs familles venues s'installer dans notre commune au cours du semestre écoulé.

— Mlle Marie-Françoise BAUDIN à la Galaupie ;

— la famille ALBAREDE André au Cruzel ;

— la famille DOUYÈRE Philippe à Vaissé où elle succède à M. Greffeuille ;

— M. et Mme MALET André résident désormais à Nacaire ;

— M. LOUCHET Christian, son épouse née Denise Larroque sont venus habiter à Janicou avec leurs deux enfants Nathalie et David.

— la famille CADALEN Michel remplacé M. MAS Edgar à Ste Sigolène ;

— M. et Mme Alain THEMOT se sont installés aux Vingrels ;

— M. et Mme CHADEBEC Marc et leurs enfants résident dans l'ex-presbytère dans l'attente de l'aménagement de leur maison achetée à M. LAURENT Rachel.

— Nous saluons le retour à Parisot de RAYNAUD Henri et de sa famille revenus à la Maisonnèque dans une construction nouvelle ;

— Alain PELLISSOU ne semblait pas avoir quitté PARRISOT bien qu'il se soit d'abord installé à Lisle avec sa charmante épouse Maryse.

Ce jeune couple habite désormais dans l'agréable maison de VIOLAN qu'ils ont en grande partie aménagée eux-mêmes.

Bienvenue à tous ces nouveaux compatriotes que nous assurons de notre bien cordiale sympathie.

fare de Giroussens exécuta impeccablement quelques morceaux de son répertoire et doit être chaleureusement remerciée pour sa prestation à cette matinée de Pentecôte.

Remercions aussi nos amis gendarmes de la Brigade de Lisle-s/Tarn qui assurèrent un service d'ordre vigilant et efficace.

L'après-midi et le soir c'est la formation d'Henri Bigues qui attirera sous le chapiteau les amateurs de danse. On ne présente pas Henri Bigues dont l'entrain infatigable est apprécié, dans toute la région. Une fois encore et jusqu'après deux heures du matin il confirmera sa réputation qui le classe parmi les meilleurs orchestres de la région.

LUNDI

Le temps était maussade le lundi après-midi, mais la pluie fine qui tombait sans arrêt n'empêcha pas les nombreux admirateurs de « PIRouLET » de venir l'applaudir sous le chapiteau transformé en salle de spectacle.

Le populaire PIRouLET fut tour à tour

NOS JOIES

— Le 28 décembre, notre ami Christian GERAUD, Conseiller Municipal, devenait l'heureux papa d'une petite CARINE.

— Le 29 janvier, c'est un petit CHRISTOPHE qui venait apporter la joie dans la famille de Mme et M. VIDAL des Tabars.

— Le 16 mars, naissait à Lavaur, MARGALIMARIE-VIRGINIE qu'attendaient avec impatience au Bousquet ses deux petites sœurs Christine et Isabelle.

— Le 12 Avril, une petite JULIE venait égayer à La Croazette le foyer de M. et Mme JEAN Michel.

— Le 23 février M. et Mme RAYNAUD, réinstallés depuis peu à la Maisonnèque avaient la joie d'accueillir EMILIE dans une maternité d'Albi.

NOS PEINES

— M. Edmond MAS de Ste Sigolène est décédé à Toulouse le 31 décembre 1979.

— Sa veuve, Mme Henriette MAS l'a suivi de peu dans l'éternel repos. Nous apprenons son décès à Toulouse le 23 avril dernier.

— Mme Veuve Fernande CAZELLES qui s'était retirée chez ses neveux Jeanette et Simon BAYLE qui l'entouraient de tous leurs soins, a été emportée par la maladie le 29 janvier 1980.

— M. Charles MAFFRE des Pradels a succombé le 14 février dernier après une longue et douloureuse maladie.

Deux anciens habitants de Parisot ont été inhumés dans notre cimetière :

— Le 29 décembre 1979, M. Ernest BRAYLE, que tous appelaient « Célestou ».

— Le 21 mars 1980, M. Germain BOT-TAN qui habitait Saint-Gauzens.

A toutes les familles frappées par ces décès, nous renouvelons nos sentiments de sympathie et nous leur exprimons nos bien sincères condoléances.

chanteur, « pescaire à Pinsquiel », aveyronnais moustachu assistant pour la première fois à un match de rugby, raconteur d'histoires ou avocat bâgue, pour la plus grande joie de plus de 300 spectateurs qui, à plusieurs reprises, reprisent en chœur le refrain des chansons.

Le soir, une savoureuse « Mounlétado » était servie dans la salle de la cantine scolaire envahie dès 19 h par la foule des amateurs qui apprécieraient un menu particulièrement copieux.

Le talent culinaire et le dévouement de nos cuisinières et serveuses — toujours les mêmes — contribuèrent pour une large part à la réussite de cette « mounlétado », devenue traditionnelle à la Pentecôte à Parisot.

Le dernier bal de la fête, où Henri Bigues et ses musiciens se surpassèrent, connut un plein succès malgré la pluie incessante qui tombait au dehors.

Aux premières heures du mardi les danseurs quitteront le bal qui clôtura nos fêtes de Pentecôte 1980.

Le Comité des Fêtes de Parisot avait bien fait les choses. Comme nous tous il peut être satisfait et... préparer déjà les fêtes de 1981.

LE GOUTER DES " ANCIENS "

C'est dans une ambiance de joie et d'amitié que s'est déroulé, le dimanche 27 janvier, le goûter auquel la Municipalité de Parisot avait convié tous les « Anciens » de la commune.

La plupart avaient répondu à l'invitation du Maire et des Conseillers qui avaient tenu à offrir à leurs aînés un loto gratuit en prélude au délicieux goûter auquel chacun fit largement honneur.

Notre Maire, M. ESCUDIÉ sut trouver les mots simples, venant du cœur pour souhaiter la bienvenue aux convives.

M. RAYSSAC, Président du Club du 3e Age se fit l'interprète de tous pour remercier chaleureusement la Municipalité et le Personnel Municipal pour cet après-midi de détente de cordialité et de bonne humeur qui, nous l'espérons se renouvellera l'année prochaine.

Club du 3ème Age

Les activités furent nombreuses et variées au cours des mois écoulés :

Outre le goûter du 27 janvier offert par la Municipalité, nous citerons :

— le 30 novembre : visite de Concorde et de l'Airbus à Toulouse ;

— le 10 février, salle de la Cantine Scolaire, séance de cinéma assurée par M. LAPEYRE de Villemur avec des images du Monde, de France et... de St-Lieux-Ies-Lavaur ;

— le 23 mars c'était le « Goûter du Club ». Il se déroula dans une ambiance joyeuse avec l'amicale participation de la chorale du Club du 3e Age de Lisle-sur-Tarn.

Au cours des prochains mois le bureau du club envisage une excursion qui se déroulera en juillet et, probablement dans le Lot. Pour novembre, le bureau projette la visite d'un déladinoge, à St-Amons-Soult et, si possible, d'une filature.

LE PARISOT D'AUTREFOIS

L'ETAT-CIVIL 1880

Après avoir relaté l'histoire de l'école et celui de la Mairie, nous allons, grâce aux archives, essayer d'évoquer le Parisot d'il y a cent ans.

La difficulté a été « d'entrer dans les personnages d'autrefois » sans trahir ni leur pensée ni leur vérité, parfois transformée à leurs descendants avec un soupçon de légende.

Alors, que les familles qui vivent à Parisot depuis des siècles veuillent bien nous excuser si elles pensent trouver des anomalies dans les récits qui vont suivre. Ils sont, répétons-le, l'honnête traduction de textes d'autrefois et toute erreur, s'il y en a, ne saurait être qu'involontaire.

1880 - 1980

Un siècle ! c'est long... ou court selon l'interprétation de l'histoire. Pour de rares privilégiés de la nature, cela représente une vie. Pourtant, quelle formidable évolution dans ces cent ans : de la bicyclette à l'automobile, l'avion, les fusées, les satellites dans l'espace et les hommes dans la lune, etc... etc...

Mais aussi hélas, deux guerres mondiales avec toutes les horreurs qu'elles entraînent : les morts, la misère, la souffrance, la perfection dans la destruction.

Nous allons essayer de revivre ce centenaire ensemble bien qu'il soit difficile de concevoir les choses de la même façon que ceux de 1880, avec ce que nous savons et qu'ils ne savaient pas, et ce qu'ils avaient et que nous n'avons plus.

PARISOT 1880 :

Il y avait 939 habitants dont 147 au village, les autres dispersés dans la commune et dans des hameaux aujourd'hui disparus et devenus depuis des centres d'exploitation.

Si l'agriculture était l'activité dominante, il faut noter que l'agglomération avait une forte concentration d'artisans et de petits commerçants : 31 au village et 19 dans les hameaux.

Les propriétaires terriens habitant PA-

RISOT étaient une soixantaine environ dont certains n'exploitaient que quelques hectares seulement. Les autres agriculteurs étaient métayers, maîtres-valets ou domestiques.

Voici un aperçu des artisans et commerçants :

— 1 restaurateur - 1 limonadier - 5 forgerons - 5 cordonniers - 5 charpentiers - 9 couturiers - 1 chiffonnier - 2 boulangers - 3 tisserands - 2 épiciers - 2 modistes - 2 tailleurs d'habits - 1 coiffeur (perruquier) - 3 briquetiers - 1 charbon - 1 musicien - 3 tonneliers - 3 maçons.

Dans l'administration publique, il y avait également 4 cantonniers - 2 instituteurs plus une adjointe et 1 curé.

L'énumération des artisans et commerçants ne comprend que les chefs d'entreprise : les fils, gendres, ouvriers ou aides n'y figurent pas. Noter que le nombre de maçons : CASTAGNE Alexis, CASTAGNE Antoine et son fils Justin, PONTIER Philippe, semble disproportionné compte tenu des maisons construites entre 1875 et 1900. Par contre, les cordonniers et les couturiers étaient en nombre car on circulait à pied, les bourgeois étant les seuls à se déplacer à cheval ou en voiture et le « prêt à porter » n'étant pas encore connu.

En somme, Parisot était pourvu d'une importante corporation de « gens de métier » et d'artisans qui exerçaient leur activité sur place.

Revenons à la population où, pour 939 personnes recensées, 477 sont du sexe masculin et 462 du sexe féminin. 623 sont nées dans la commune et 312 dans une commune voisine ou dans le département du Tarn. 4 seulement sont nées dans un autre département dont 1 (MOURGUES Pascal, briqueleur) est signalé en marge comme... « né en Corse ». Comme il n'y avait pas alors d'étrangers, celui-là devait être considéré comme tel.

DANS LA PRESSE... DE 1880

Nous nous lu dans la Revue « AC-TUALITES » des nouvelles du Monde et... de PARISOT.

— de PARIS : Incendie des appartements du Prêlet de la Seine au deuxième étage du Pavillon de Flore.

— de COLOGNE : La Cathédrale des Rois Mages a été inaugurée le 15 octobre. L'achèvement de l'édifice aura duré mille ans.

— de PARISOT (Tarn) : 27 novembre. La fortune d'une bergère mort il y a quatre cents ans a été trouvée à PARISOT par un terrassier qui a dégagé une corne de bœuf dans laquelle avaient été cachés de nombreux écus de France, tous datant de Charles VII.

Il n'est pas dit si la corne avait appartenu à un gros bœuf ou à un petit et si elle était bien remplie ! Voilà un fruitueux coup de pioche tout de même, sinon pour le terrassier, du moins pour le propriétaire. Une petite enquête nous a permis d'apprendre que « le terrassier » dont parle la revue étaient « deux » en réalité : ils démolissaient pour la reconstruire une vieille écurie pour le compte

Imprimerie Coopérative - Montauban

Centenaire en 1980

Le 30 mars dernier, nos voisins de Loupiac fêtaient le centenaire de Mme Julie VALETTE née RIGAL, que des liens familiaux étroits unissent à Mme François HUC et à Mme André VIGROUX, ses petites filles.

Malheureusement nous apprenions son décès peu de temps après et son inhumation au cimetière de Loupiac où elle repose désormais après une existence exceptionnelle de cent années.

Nous renouvelons nos sentiments de bien vive sympathie aux familles d'André VIGROUX, notre collègue au Conseil Municipal et de François HUC, familles bien connues et estimées à PARISOT.

Le Gérant : A. Escudé

— 20 naissances : 11 filles et 9 garçons qui eurent donc 20 ans en 1900, dite « la belle époque ».

Nous relevons entre autres :

— Le 27 février, Eugénie BERTRAND « Sylvie » qui devint par son mariage Mme MAUREL Henri, lui-même né au ROUQUET l'année précédente et fut secrétaire de Mairie de PARISOT de 1930 jusqu'à sa mort en 1947.

— le 7 mars, RICARD, Irène, Marie, « l'iréno », mariée le 19 novembre 1900 à MEAUX, Emilie, Pierre. Tous deux reposent en paix, par leur volonté dans le caveau du Vigné

— le 25 avril, MAFFRE Louis « Emile » Germain, « Milou de SEVERAC » par son mariage en 1905 avec SEVERAC Rosalie, « Albertine », Germaine

— le 16 juin, MAGNABAL Louis, mort pour la France à Beauséjour (Marne), père de notre ami MAGNABAL René.

— le 7 juillet, CASTAGNE Hélène, Thérèse, fille de CASTAGNE Alexis dit « Lou Pintre » et épouse de BRUYÈRE Florentin et mère de Georges.

— 4 mariages enregistrés :

Parmi eux : — le 11 avril, furent unis pour le meilleur et pour le pire, GAUSSERAND Adrien et MURATET Ambroisine, Apollonie, grands-parents maternels de MALÉ Noël et arrière-grands-parents de GÉRY Francis.

— le 2 novembre, COLS Marie-Anne, de la Vernerie épousa COLS Jean, Jules dit « TROCHU », du Bousquet, et père de Germaine.

— 24 décès. Nous relevons parmi eux : — le 28 mars, CAPUS Antoine, Jean, Lézin, d'Avriol où il était né « le 25 plus ou moins an 5 de la République 1ère ». Il était le petits-fils de CAPUS Jean, maire de PARISOT de 1793 à 1808 sous la 1ère République, le fils de Jacques qui fut adjoint en 1831 et le père de Louis et d'Eugène, conseillers municipaux, l'un de 1870 à 1884 et l'autre de 1896 à 1904.

Cette naissance fut enregistrée à NACAYRÉ, lieu de résidence d'AYMERIC Jean-Pierre, agent communal faisant fonction d'officier d'état-civil.

UNE ANECDOTE

Nous la retrouvons dans les archives et elle concerne cette famille CAPUS.

Le 1er ventose de l'an II, à 11 h, trois mariages furent célébrés simultanément. Jean CAPUS, veuf, Maire de PARISOT et son fils Jacques prirent femme ce même jour, le premier avec Mme BOUVALS Anne, veuve FARGUES, le second avec la fille de celle-ci : FARGUES Jeanne, Marie.

Le troisième mariage unit BOUNHIOL Jean, de NICOLEAU avec PELEGRY Marie qui eurent plus tard un garçon : Jacques tandis que Jacques et Jeanne-Marie CAPUS avaient une fille, Julie-Victoire.

Et le 26 juin 1826, l'union de ces deux familles, fondées le même jour à la même heure, fut plus solidement scellée par le mariage de Jacques Bounhiol et de Julie-Victoire Capus.

A. E.